

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Entre nous soit dit 4

Dossier 5

Bénévolat : les nouvelles solidarités

Suisse actuelles 11

Monde 12

Témoignage : les femmes de l'Intifada

Recherche 14

Savoir au féminin

Cantons actuelles 16

Neuchâtel : une candidate si pragmatique

Vaud : l'Etat, c'est nous !

Cultur...elles 21

Artisanat 24

Gregoria : au-delà de la mode

Gens de cœur



Donnant donnant, tout se paie, un prêté pour un rendu, charité bien ordonnée commence par soi-même : dans notre civilisation prétendument chrétienne, celles et ceux (pourtant nombreuses-eux) qui démentent par leur comportement le réalisme obtus et la courte sagesse de ces maximes, qui prouvent par leur engagement que la nature humaine est accessible à d'autres vocations que celle du calcul des pertes et profits, et que la société peut offrir d'elle-même une autre image que celle d'une gigantesque épicerie, suscitent de l'admiration (généralement

distante) mais également une certaine irritation.

En donnant de leur temps, de leur attention, de leurs énergies, sans rien attendre en retour que la grâce impalpable d'un enrichissement intérieur, en offrant gratis des services potentiellement monnayables, les bénévoles n'ouvrent-ils pas la porte à l'exploitation éhontée des bonnes volontés, dans une société riche comme la société suisse, qui pourrait se permettre de rémunérer des tâches indispensables à son bon fonctionnement ? La question mérite d'être posée sur le plan des principes. Il ne faudrait pas, toutefois, que les principes nous servent uniquement de bonne conscience et d'oreiller de paresse.

Pour certain-e-s, le bénévolat est à la fois un choix individuel, visant à libérer les relations humaines du carcan d'une aride réciprocité, et un choix de société qui casse la logique ô combien dominante sous nos latitudes de l'investissement/rendement ; pour d'autres, il incarne une conception dépassée des rapports sociaux. Mais prôner une prise en charge différente de certains besoins à l'avenir ne devrait pas être un alibi pour se désintéresser de la seule manière dont ces besoins peuvent actuellement être couverts.

En tout état de cause, il y a besoin et besoin. Dans beaucoup de domaines, la perpétuation de relations humaines non marchandes est et restera toujours fondamentale du point de vue de la qualité de la vie. En revanche, il faut combattre avec la dernière énergie la tendance à utiliser le bénévolat comme cheval de Troie pour démanteler l'Etat social et la responsabilité des institutions publiques envers les individus : un piège dont les femmes risquent d'être les premières victimes, à la fois parce qu'elles ont pris depuis toujours le pli de travailler gratis et parce qu'elles sont majoritaires parmi les individus qui ont spécialement besoin d'être défendus.

Il est des tâches dont l'Etat ne peut pas se décharger sur l'initiative privée, ne serait-ce que parce qu'il est le seul à pouvoir les mener à bien efficacement. Lors du récent débat qui a vu s'affronter, dans le canton de Vaud, les partisans d'un bureau de l'égalité public et celles d'un bureau de l'égalité privé (cf. p. 17), les considérations relatives à la plus grande efficacité d'un organisme public ont largement contribué à emporter le vote dans ce sens. Justement parce qu'il existe, dans notre société, s'agissant de la cause des femmes et de tant d'autres causes, suffisamment de batailles à mener qui ne relèvent pas et qui ne relèveront jamais de l'intervention de l'Etat, les gens de cœur ne devraient pas user leurs forces à se substituer à lui dans les domaines qui sont de son ressort.

Photo de couverture : La traditionnelle vente d'oranges de Terre des Hommes aura lieu cette année les 10 et 11 mars : encore une fois, des centaines de vendeuses et vendeurs bénévoles seront dans la rue dans toute la Suisse romande pour donner un coup de pouce au mouvement d'aide à l'enfance.